

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
PRÉALABLE A LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT

# ANNEXES

Site :

Maitrise d'Ouvrage :

Architecte :



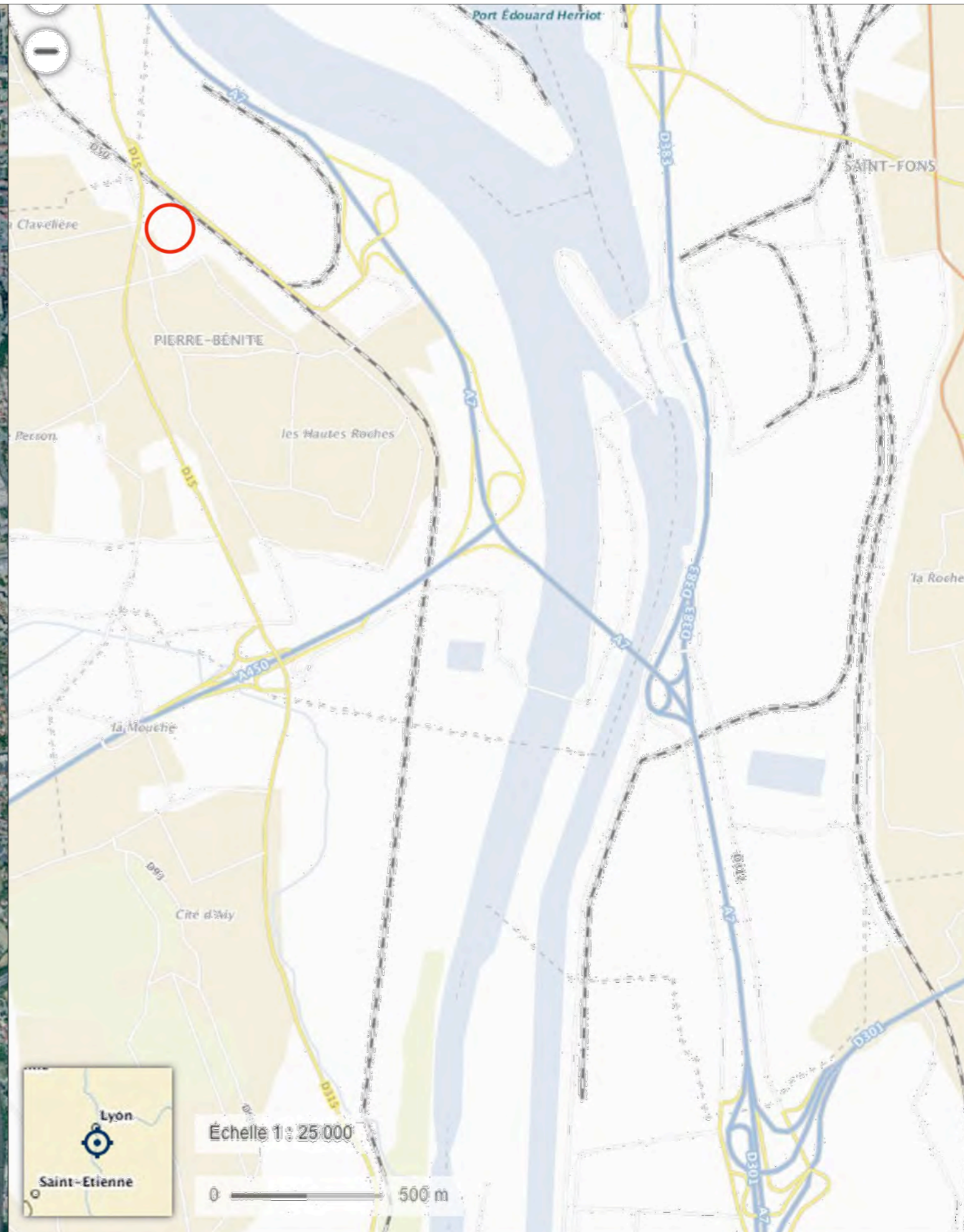
ARKEMA Usine de Pierre Bénite  
Rue Henri Moissan-BP 20  
69491 Pierre-Bénite Cedex

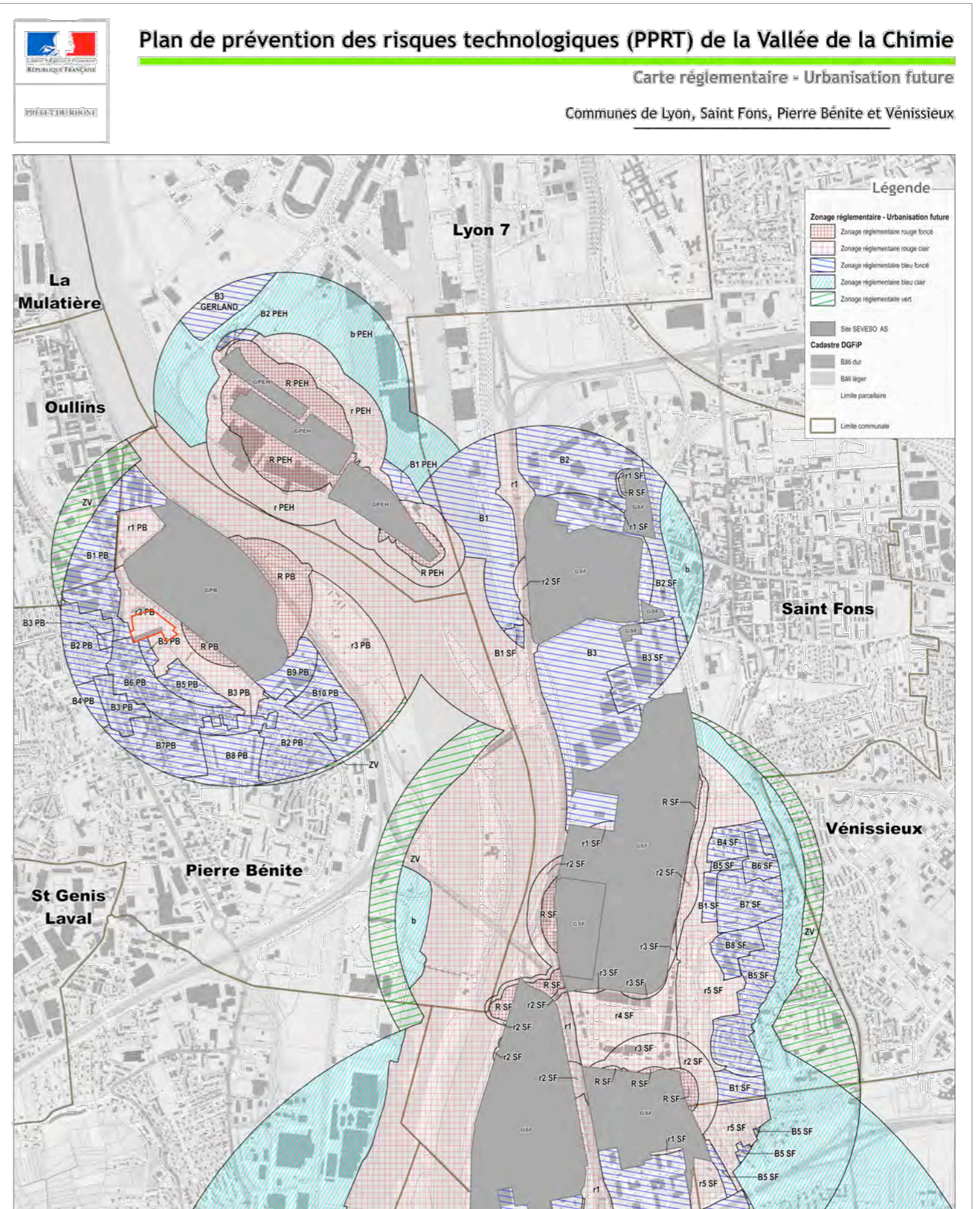
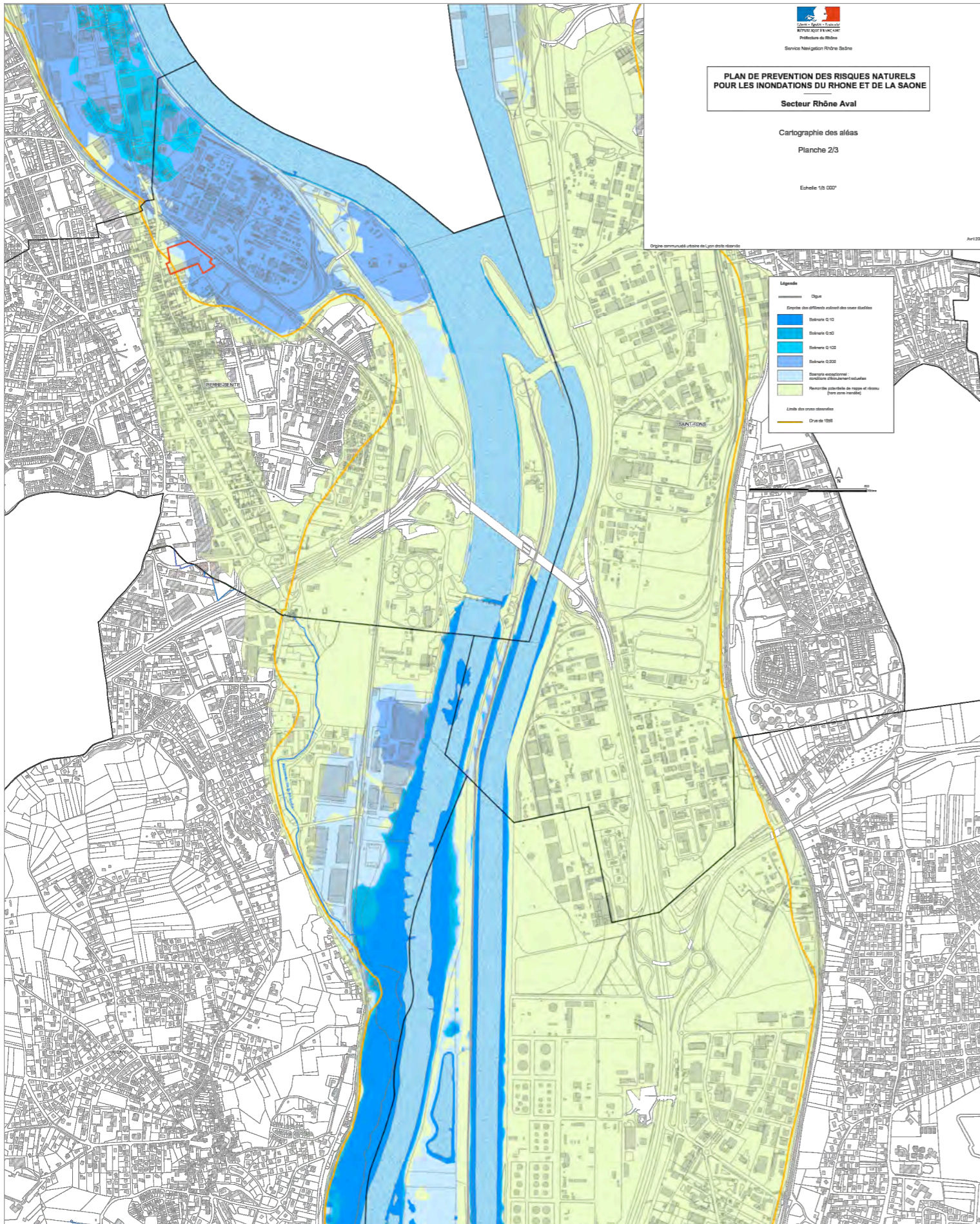
LYON RHONE SOLAIRE  
94, rue Servient  
69003 LYON

EtienneRegent \_ Arch  
05 rue Octavio Mey 69005 Lyon  
etienneregent.arch@gmail.com  
T - 00 33 (0)6 41 82 25 72  
SIRET 413 380 270 000 53 – APE 7111 Z

Echelle : 1/sans

Date : 08/09/2017





Site :

Maitrise d'Ouvrage :

Architecte :

**ANNEXE 02b**



**ARKEMA** Usine de Pierre Bénite  
Rue Henri Moissan-BP 20  
69491 Pierre-Bénite Cedex

**LYON RHONE SOLAIRE**  
94, rue Servient  
69003 LYON

**EtienneRegent \_ Arch**  
05 rue Octavio Mey 69005 Lyon  
etienneregent.arch@gmail.com  
T - 00 33 (0)6 41 82 25 72  
SIRET 413 380 270 000 53 – APE 7111 Z

Echelle : 1/Graphique

Date : 08/09/2017

**A - Vue proche - JUIN 2016**



**B - Vue lointaine - JUIN 2016**



Site :



**ARKEMA** Usine de Pierre Bénite  
Rue Henri Moissan-BP 20  
69491 Pierre-Bénite Cedex

Maitrise d'Ouvrage :

**LYON RHONE SOLAIRE**  
94, rue Servient  
69003 LYON

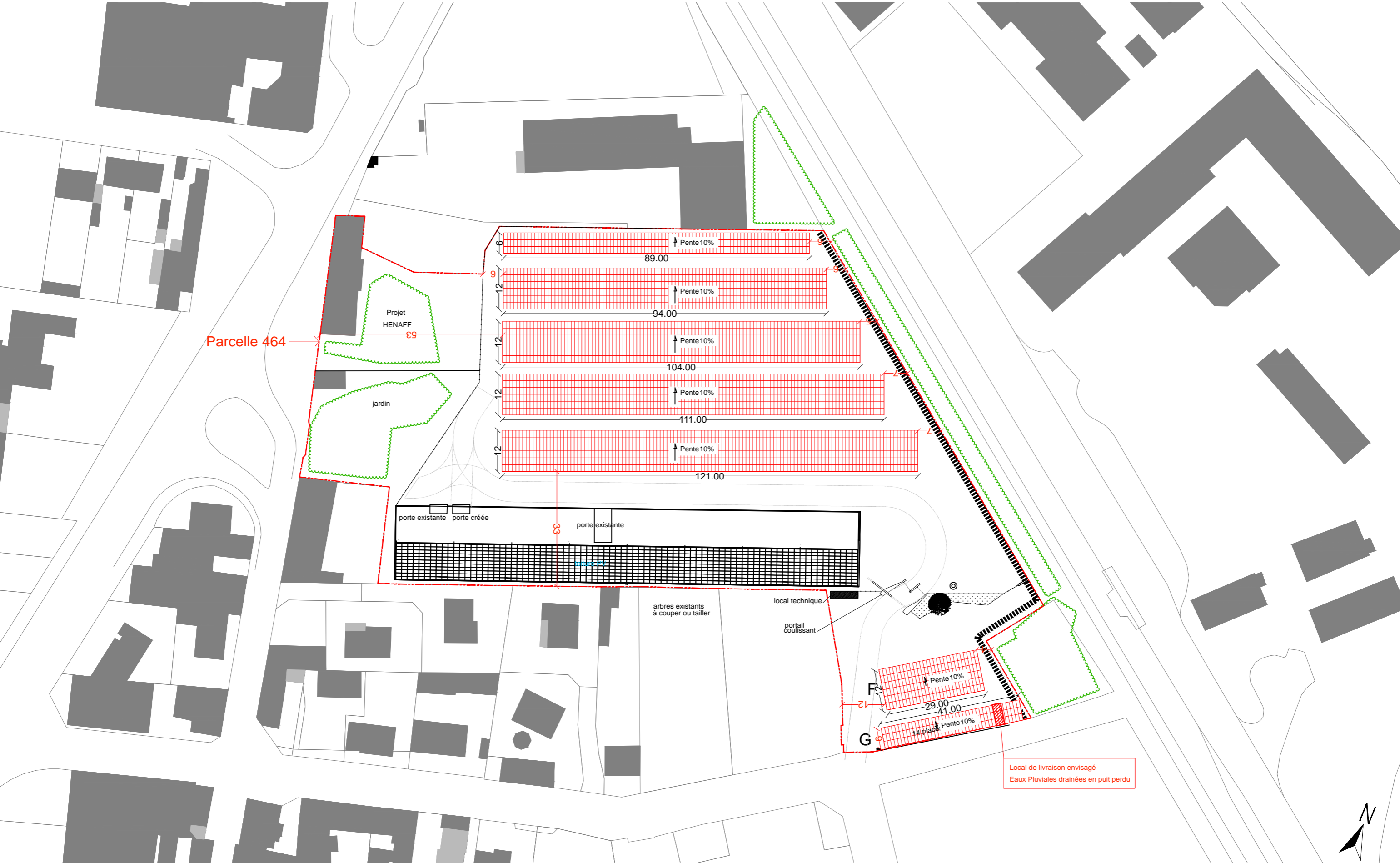
Architecte :

**EtienneRegent \_ Arch**  
05 rue Octavio Mey 69005 Lyon  
etienneregent.arch @ gmail.com  
T - 00 33 (0)6 41 82 25 72  
SIRET 413 380 270 000 53 – APE 7111 Z

**ANNEXE 03**

Echelle : 1/Sans

Date : 08/09/2017



Site :

Maitrise d'Ouvrage :

Architecte :

**ANNEXE 04a**



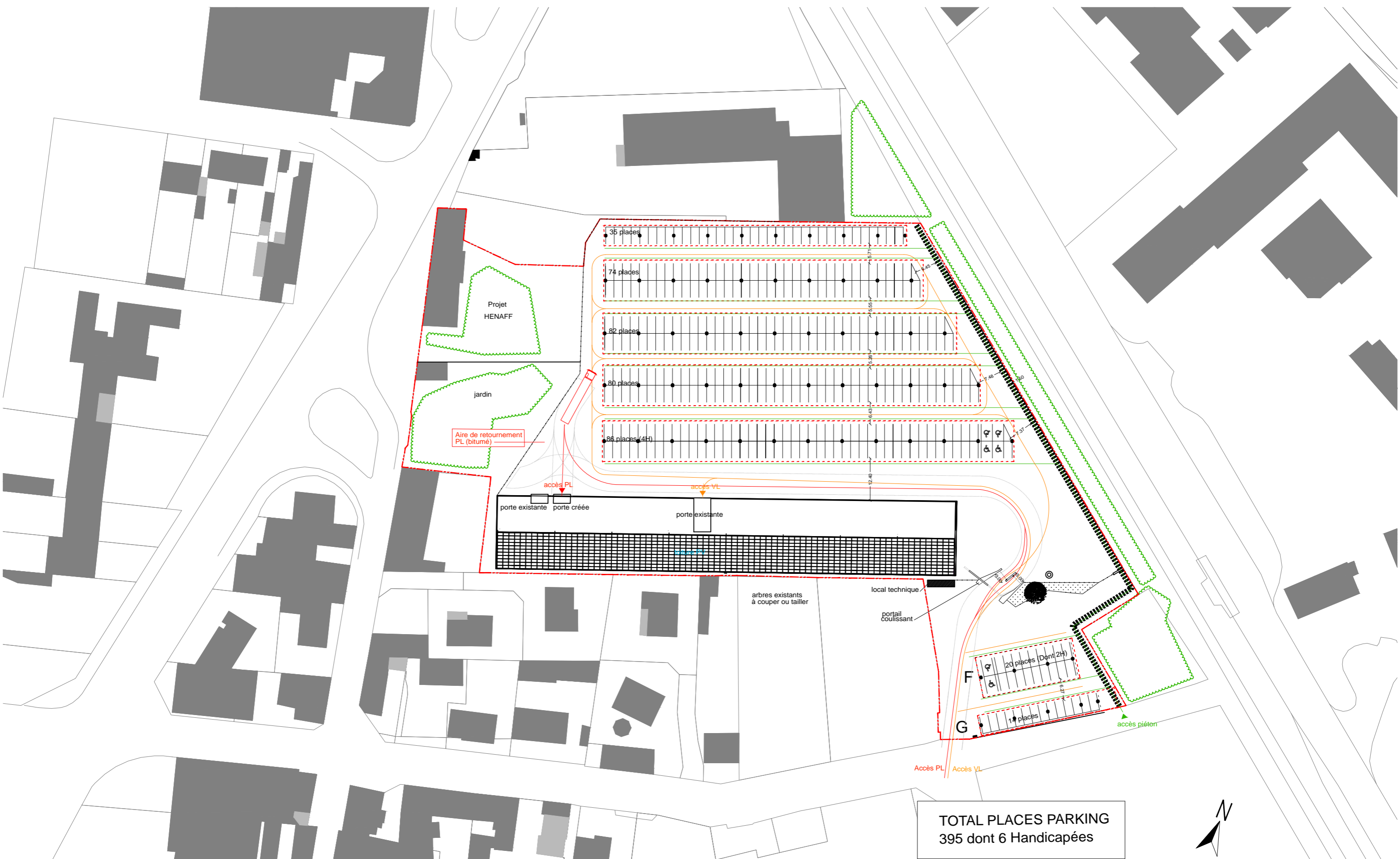
**ARKEMA** Usine de Pierre Bénite  
Rue Henri Moissan-BP 20  
69491 Pierre-Bénite Cedex

**LYON RHONE SOLAIRE**  
94, rue Servient  
69003 LYON

**EtienneRegent \_ Arch**  
05 rue Octavio Mey 69005 Lyon  
etienneregent.arch @ gmail.com  
T - 00 33 (0)6 41 82 25 72  
SIRET 413 380 270 000 53 – APE 7111 Z

Echelle : 1/1000

Date : 08/09/2017



**TOTAL PLACES PARKING**  
395 dont 6 Handicapées



Site :

Maitrise d'Ouvrage :

Architecte :

**ANNEXE 04b**



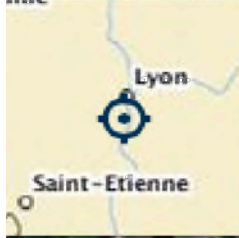
**ARKEMA** Usine de Pierre Bénite  
Rue Henri Moissan-BP 20  
69491 Pierre-Bénite Cedex

**LYON RHONE SOLAIRE**  
94, rue Servient  
69003 LYON

**EtienneRegent \_ Arch**  
05 rue Octavio Mey 69005 Lyon  
etienneregent.arch@gmail.com  
T - 00 33 (0)6 41 82 25 72  
SIRET 413 380 270 000 53 - APE 7111 Z

Echelle : 1/1000

Date : 08/09/2017



Échelle 1 : 4 000



Site :

Maitrise d'Ouvrage :

Architecte :

**ANNEXE 05**



ARKEMA Usine de Pierre Bénite  
Rue Henri Moissan-BP 20  
69491 Pierre-Bénite Cedex

LYON RHONE SOLAIRE  
94, rue Servient  
69003 LYON

**EtienneRegent \_ Arch**

05 rue Octavio Mey 69005 Lyon  
etienneregent.arch @ gmail.com  
T - 00 33 (0)6 41 82 25 72  
SIRET 413 380 270 000 53 – APE 7111 Z

Echelle : 1/4000

Date : 08/09/2017

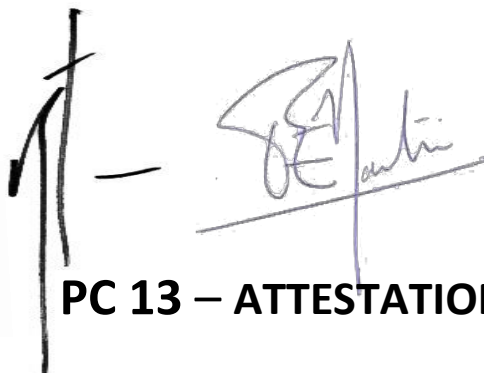
## PC 13 - ATTESTATION MAITRE D'OEUVRE

PC13. Attestation de l'architecte ou de l'expert certifiant que l'étude a été réalisée et que le projet la prend en compte [Art. R. 431-16 f) du code de l'urbanisme]. Elle permet de vérifier, avant de délivrer le permis, qu'un professionnel compétent a bien réalisé l'étude exigée et que la construction ne supporterait pas de risque important (par exemple en cas d'inondation, de glissement de terrain...).

Lorsque votre projet est situé dans des zones où des mesures techniques sont imposées pour permettre aux constructions de résister à un tremblement de terre ou, dans les départements d'outre-mer, à un cyclone, vous devez avoir recours à un professionnel agréé. : Bureaux d'études structures + Bureau de Contrôle spécialisés.

**Par l'attestation PC13 de la demande de Permis de Construire, l'architecte maître d'œuvre et le demandeur attestent avoir réalisé les études de conception conformément aux contraintes du PPRT. Ils s'engagent à s'attacher les compétences de bureaux d'études et de contrôle spécialisés et à respecter l'ensemble des préconisations d'études et de mise en œuvre pour adapter le projet aux règles d'adaptation des ouvrages :**

- **aux règles de l'Art en terme de solidité et sécurité préventive,**
- **d'adaptation aux risques définis au PPRT,**
- **aux précautions par rapports aux risques de pollution de sols en fonctions des analyses**
- **et des préconisations des services du SDIS et des équipes dédiées sur site.**



Handwritten signature and stamp area. The signature is in blue ink and appears to be 'E. Regent'. There is a horizontal line below the signature and a vertical line to the right, forming a partial stamp or signature box.



## **CONTEXTE**

### **FICHE SITE /ARKEMA – PIERRE BENITE**

Adresse : **ARKEMA - Usine de Pierre Bénite** 19 Rue de Stalingrad 69310 Pierre -Benite

**Références cadastrales** + extrait Pierre Bénite -AC01 -n° 464

**Surface** de la parcelle : 19905 m<sup>2</sup>

**Altitude** : 163 m – google earth

**Coordonnées** (Lambert II Etendu) X : 793400 Y : 2081100

**PLU** – zonage + Carte : GrandLyon-PierreBenite UI 2

Instruction Mairie de Pierre-Bénite [urbanisme@pierrebenite.fr](mailto:urbanisme@pierrebenite.fr)

**RI** : Remontée potentielle de nappe et réseau (hors zone inondé) + scénario exceptionnel : conditions d'écoulement actuelles + Scénario Q200

**RT** : Zone r2 PB

**Pollution** : Anciens sites industriels : RHA-I-69 03560 - Sté H. Le HENAFF, SIBILLE Frères et Cie

Emprise sur parcelle 69152AC464 = 19905 m<sup>2</sup>

LE site Henaff d'Arkema qui va recevoir les ombrières de parking n'est pas dans l'enceinte de l'Usine à proprement parlé et donc de l'établissement ICPE Arkema. Le site du parking ne supporte aucune activité industrielle. Un bâtiment – Magasin reçoit simplement des pièces mécaniques.

**Arkema - ICPE** – source : Ministère de l'environnement - Base des installations classées

ARKEMA - 4 Chemin Henri Moissan 69310 Pierre -Benite

Activité principale : Industrie chimique

ET : 31963279000238

Activités APE : 20.14Z - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base

Activités EPRTTR : 4.(a).(vi) - hydrocarbures halogénés

Etat d'activité : En fonctionnement

Service d'inspection : DREAL

Numéro inspection : 0061.03685

Dernière inspection : 08/06/2017

Régime : Autorisation

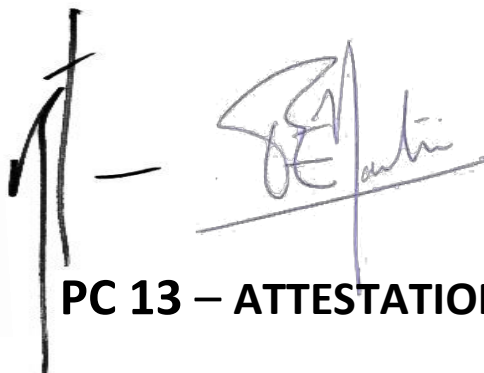
Statut Seveso : Seuil Haut

Priorité nationale : Oui

IED-MTD : Oui

**EtienneRegent \_ Arch**

05 rue Octavio Mey 69005 Lyon  
etienneregent.arch@gmail.com  
T - 00 33 (0)6 41 82 25 72  
SIRET 413 380 270 000 53 – APE 7111 Z



PC 13 – ATTESTATION MAITRE D'OEUVRE

## **CERTIFICAT D'ELIGIBILITE**

Un Certificat d'éligibilité a été établie à la DREAL Auvergne / Rhône-Alpes le 18 avril 2017 pour l'installation qui fait l'objet de notre demande Permis de construire.

Certificat en Annexe

## **ETUDES + CONTROLE**

### **Responsabilité de l'architecte et Maitre d'Œuvre**

Le projet sera défini et détaillé par des plans de conception générale et d'exécution prenant en compte la nature du terrain et du sous-sol, les risques sismiques, l'altitude et l'enneigement, les passages de réseaux et d'eau éventuels et les vents dominants.

Le maitre d'œuvre, compétent, habilité avec les assurances adéquates présentées au maitre d'ouvrage, prendra en charge l'ensemble des études et responsabilités techniques et réglementaires pour la réalisation de l'ouvrage suivant les règles de l'art les réglementations en vigueur et conformément au permis de construire suivant son contrat avec le maître d'ouvrage.

L'ensemble des études seront conduites sous la maitrise d'œuvre de l'Architecte signataire de présent permis qui s'attachera les compétences d'une équipe de bureaux d'études compétents et spécialisés en particulier :

- Bureau d'étude Géotechnique et Dépollution des Sols
- Bureau d'étude Structure et Fondations pour la solidité des ouvrages et renforcements spécifiques
- Bureau d'Etudes VRD
- Bureau de Contrôle spécialisé en installation Pv et projets en site à risque.

### **Installations PV**

- L'installation Pv respectera l'ensemble des règles de l'art en vigueur et les préconisations de l'UTE C 15-712-1.
- Les onduleurs seront équipés de systèmes de télésurveillance afin de contrôler et prévenir les défauts éventuels de la centrale.
- Le local technique préfabriqué et normalisé comme décrit dans les fiches projets du présent dossier répondra à l'ensemble des règles de sécurité des personnes, d'alarme et de coupure et de résistance au feu et aux risques du PPRT.
- Un système de coupure coup de poing d'urgence générale de l'ensemble de l'installation sera installé au local général et une coupure en tête de chacune des ombrières – avec la mention « coupure réseau photovoltaïque – attention panneaux encore sous tension »

### **Etudes de sol**

Étude géotechnique et diagnostique du sol seront réalisés pour permettre aux Bureaux d'études structures et VRD et dépollutions pour optimiser le projet de fondation au regard de la qualité des sols et définir un ancrage optimum par rapport à la solidité et aux risques de résistance au souffle

### **Terrassements**

Les terrassements comprennent les plateformes sur l'emprise du projet voies d'accès et aires de manœuvres. Elles seront compactées pour pouvoir recevoir camions, engins de levage et pompiers. Elles seront réalisées pour supporter de fortes précipitations avec un système de drainage des Eaux pluviales calibré et adapté.

### **Etudes Structures et Assemblages**

L'ensemble des structures sont étudiées pour garantir la solidité de l'ouvrage en ancrage au sol, en structure primaire et en assemblage et accroches. Cette garantie de solidité s'étend aux risques définis au PPRT.

### **EXECUTION des travaux**

L'accès au terrain se fera par la voie d'accès existante, que dessert la parcelle.

Les travaux se feront depuis de la plateforme préétablie, à partir de moyens légers.

Les travaux se feront suivant un plan de coordination et de prévention conforme au cahier des charges règlementaire et celui défini sur site et dans le secteur et dicté par le Plan de Prévention. L'ensemble des entreprises impliquées dans la mise en œuvre du projet seront dûment habilités et agréés pour intervenir dans ce cadre. Cette organisation permettra une réalisation aisée et sans impact sur le terrain et l'environnement.